Pour un prix plancher à la hauteur des défis de durabilité et d'équité de la filière cacao



NOTE DE POSITION COMMUNE AVSF & ETHIQUABLE

Ce texte de position, porté par Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et la SCOP ETHIQUABLE, fait le point sur la volatilité du marché du cacao après deux années de variations extrêmes. La chute des cours début 2026 rappelle que les prix du marché ne garantissent pas sur le temps long un revenu décent (living income) pour les producteurs et productrices.

Ce constat fait, quel devrait être alors le prix du cacao aujourd'hui ? AVSF et ETHIQUABLE défendent un prix plancher de 5 000 €/T à l'export (environ 6 000 USD/T) au niveau de la coopérative.

Le texte détaille comment ce montant est calculé à partir des réalités de terrain (surfaces, rendements, coût de la main-d'œuvre, coût de la vie, services des coopératives), puis démontre pourquoi il est à la fois réaliste et justifié pour la durabilité de la filière.



Productrice de cacao de la Cooperativa Agraria Cafetalera «El Quinacho», au Pérou



Producteurs de la SCEB en Côte d'Ivoire

CONSTATS PRINCIPAUX

Les cours mondiaux du cacao ont connu des variations extrêmes : une flambée de 2 500 à plus de 10 000 USD la tonne entre 2024 et 2025, puis un effondrement autour de 3 000 USD début 2026, sous l'effet d'une offre redressée et d'une demande industrielle en recul.

Ce niveau, qui équivaut à celui de 2017-2023 une fois l'inflation prise en compte, positionne les revenus des producteurs et productrices bien en dessous du seuil décent (living income).

RISQUES

Les nouvelles plantations de 2024 entreront en production d'ici deux à trois ans et pourraient ouvrir une nouvelle période de prix bas. Des prix trop bas compromettent les revenus des producteurs, favorisent la précarité et fragilisent l'avenir de la filière cacao. Ils limitent aussi les moyens consacrés à l'agroforesterie, aux pratiques agroécologiques et aux services rendus par les coopératives.

OPPORTUNITÉS

La flambée des cours a montré que la filière peut assumer des prix payés aux producteurs et productrices les plus élevés. Les consommateurs ont accepté une légère hausse du prix du chocolat, et les ventes de chocolat de qualité (notamment bio) sont restées stables en France. Un contexte qui ouvre la voie à une rémunération plus juste et à une transition écologique mieux financée.

1 Selon le taux de change en vigueur en mars 2026

PROPOSITIONS COMMUNES AVSF & ETHIQUABLE

1. Affirmer la nécessité d'adopter un prix plancher

L'objectif est de faire du prix du cacao un levier structurel d'équité et de durabilité, plutôt que de s'en remettre à des primes modiques et des programmes de durabilité ponctuels d'entreprises.

La directive européenne CS3D, qui oblige les grandes entreprises à identifier, prévenir et réparer les impacts de leurs activités sur les droits humains et l'environnement, les place désormais face à leurs responsabilités : comment prétendre à une filière durable sans garantir un prix qui le permette réellement ?

2. Fixer ce prix plancher à 5 000 € par tonne à l'export, soit environ 6 000 USD par tonne

- Ce montant repose sur des données de terrain actualisées, tenant compte des réalités économiques locales, des coûts de main-d'œuvre, du coût de la vie et du fonctionnement des coopératives.
- Ce niveau garantit un revenu décent (living income) aux familles productrices et couvre les coûts d'une production durable : traçabilité, formation, assistance technique et développement de l'agroforesterie.

3. Ce niveau de prix est à la fois acceptable et justifié

Un prix de 5 000 €/T (6 000 USD/T) est possible : le marché du cacao a démontré qu'il était capable de l'assumer. Il s'agit désormais de transformer ce constat en un engagement structurel pour mieux répartir la valeur et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de la production de cacao.

En deux ans, les cours mondiaux du cacao ont connu des variations extrêmes. Après une flambée entre 2024 et 2025, passant de 2 500 à plus de 10 000 USD la tonne, les prix se sont effondrés début 2026 autour de 3 000 USD. Dans ce contexte de très forte volatilité, le prix payé aux producteurs et productrices demeure la variable d'ajustement.

Face à ce constat, et sur la base des réalités économiques du terrain, AVSF et ETHIQUABLE proposent un prix plancher de 5 000 €/T à l'export, qui assure un revenu vital aux familles productrices, finance la transition agroécologique et pérennise les filières bio et équitables.

UN MARCHÉ DU CACAO VOLATIL, QUI NE GARANTIT PAS UN REVENU DÉCENT AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

Les cours mondiaux du cacao ont connu une chute spectaculaire : après avoir oscillé entre 8 000 et 10 000 USD la tonne en 2024 et 2025, ils ont reculé jusqu'à 2 900 USD la tonne début mars 2026. Un effondrement brutal en quelques semaines pour un retour aux cours mondiaux moyens des deux dernières décennies, bien trop bas pour garantir des prix décents aux producteurs et productrices. De nombreuses personnes expertes du secteur estimaient qu'un retour aux niveaux de production d'avant la flambée était impossible à court terme. La crise climatique aggrave en effet les difficultés de production, notamment avec la propagation de maladies comme le swollen shoot[2] : l'offre devait donc rester contrainte et les cours mondiaux élevés.
Par ailleurs, les restrictions d'accès au marché européen, renforcées par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne contre la déforestation (RDUE), devaient aussi concourir au maintien des prix élevés.

Certains considéraient que le commerce équitable, fondé sur un prix plancher destiné à garantir un revenu décent aux cacaoculteurs et cacaocultrices, avait perdu de sa raison d'être : les cours mondiaux durablement élevés garantiraient dorénavant une rémunération avantageuse aux producteurs et productrices.

Or, l'effondrement récent des cours du cacao rappelle une réalité persistante : le marché du cacao reste soumis à une logique cyclique, marquée par des envolées spectaculaires des cours mondiaux suivies de chutes brutales. Ces mouvements, bien que liés à des déséquilibres réels de l'offre (mauvaises récoltes suite aux aléas climatiques) et de la demande, sont amplifiés par la spéculation boursière. Au final, dans un système asymétrique où quelques géants du chocolat dominent face à une multitude de petits producteurs, la rémunération de ces derniers reste systématiquement la variable d'ajustement.

POURQUOI UN TEL REVIREMENT SUR LE MARCHÉ DU CACAO ? Deux dynamiques à l'œuvre

D'un côté, l'offre s'est redressée : stimulés par des prix historiquement élevés, les producteurs et productrices ont intensifié les soins apportés à leurs cacaoyères : taille, désherbage et fertilisation. Résultat : les récoltes ont été satisfaisantes, y compris en Afrique de l'Ouest, où les conditions climatiques de la dernière saison ont été plutôt favorables.

De l'autre, la demande s'est effondrée : le broyage, indicateur clé de la consommation industrielle, a reculé en Europe de 7,8 % sur un an au premier trimestre 2026 (European Cocoa Association). Les industriels ont réduit les taux de beurre et de pâte de cacao, substitué d'autres ingrédients et reformulé leurs recettes. Seul le chocolat de qualité et de spécialité a tiré son épingle du jeu : les ventes de tablettes bio sont restées stables en France malgré la hausse des prix, preuve que les consommateurs et consommatrices restent attachés à la qualité, à la traçabilité et aux origines.

Résultat : retour au premier semestre 2026 à la situation d'avant la flambée de 2024-2025.

Compte tenu de l'inflation, l'effondrement du prix autour de 3 000 USD/T équivalait en réalité à la moyenne de 2 500 USD/T enregistrée entre 2017 et 2023. Les revenus des producteurs et productrices sont ainsi retombés largement en dessous du seuil décent, avec les conséquences habituelles : pauvreté des producteurs, recours accru au travail des enfants, accélération de la déforestation et dégradation des sols

Malgré la remontée actuelle des cours (autour de 6 000 USD/T), cette situation pourrait se reproduire, voire s'aggraver, à moyen terme. D'ici deux à trois ans, les nouvelles cacaoyères plantées depuis 2024, encouragées par la flambée des

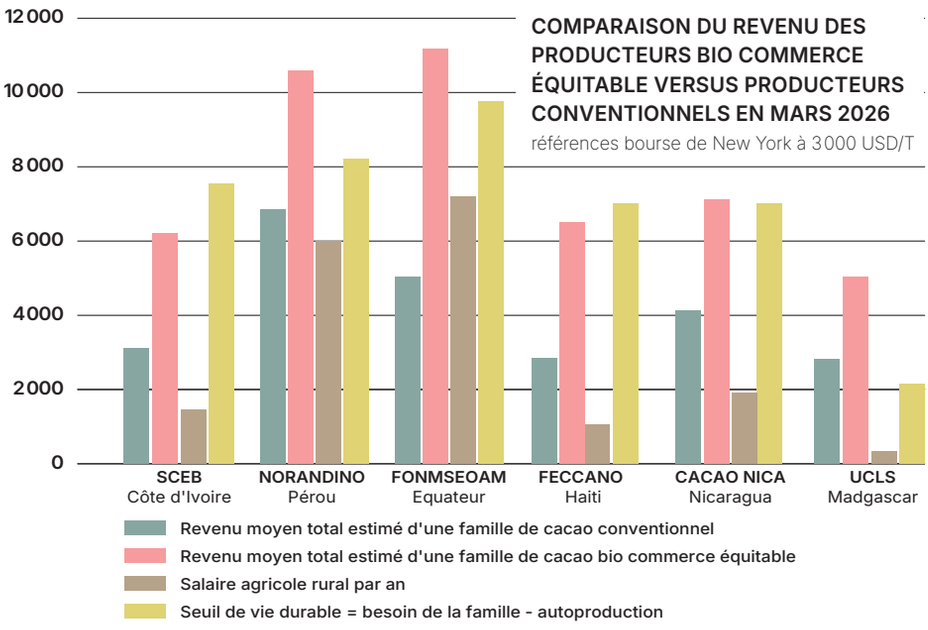

2 Maladie virale du cacaoyer qui se développe de manière endémique en Afrique de l'Ouest

prix de cette période, entreront en production, accroissant encore l'offre sur un marché déjà déprimé. Cette dynamique pourrait s'accompagner d'une nouvelle période prolongée de prix bas.

QUEL PRIX DU CACAO GARANTIR AUJOURD'HUI POUR UNE FILIÈRE ÉQUITABLE ET DURABLE ?

En 2022, avant la flambée opérée en 2024-2025, nos calculs économiques situaient le **Living Income Reference Price (LIRP)**[3], le prix à l'export au niveau de la coopérative permettant un revenu décent aux producteurs et productrices, entre **4 000 et 4 500 USD/T.** Aujourd'hui, la mise à jour de nos calculs, dans les contextes des différentes coopératives partenaires, amène **ce prix moyen à 5 000 €/T (6 000 USD/T)**. Ce montant doit constituer le prix plancher d'un cacao effectivement équitable et durable, indispensable pour :

- Assurer un revenu décent aux productrices et producteurs
- Financer la transition écologique et la production durable (agroforesterie, pratiques agroécologiques)
- Pérenniser les services des coopératives et le fonctionnement de la certification bio.

COMMENT SE CALCULE CE PRIX DE RÉFÉRENCE (Living Income Reference Price) ?

Selon la « Living Income Community of Practice », le Living Income est le montant des revenus qui permet à une famille de 6 personnes de couvrir l'ensemble de ses besoins fondamentaux : alimentation, santé, vêtements, transports, logement et éducation, ainsi que de faire face à des imprévus.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs du secteur du cacao (entreprises, ONG ou labels de commerce équitable) réalisent de tels calculs et publient leurs résultats. Les paramètres et les méthodes de calcul peuvent différer. **L'ONG AVSF et ETHIQUABLE, de leur côté,** considèrent que pour répondre effectivement aux enjeux de durabilité de la filière, et donc d'une répartition plus équitable de la valeur, le Living Income Reference Price doit également considérer la couverture du coût de pratiques de production durable et financer la transition agroécologique (absence de déforestation, fertilisation, agroforesterie). AVSF et ETHIQUABLE **relèvent régulièrement les données de terrain pour bien prendre en considération les réalités économiques locales dans ces calculs**[4]. Pour chaque zone ou coopérative partenaire, nos outils décryptent le fonctionnement des systèmes de production paysans : surfaces cultivées, rendements, temps de travail, nombre de journées de main-d'œuvre externe, coût des journaliers

	Côte d'Ivoire	Pérou	Equateur	Haïti	Nicaragua	Madagascar	Rép. Dom.	Bolivie
LIVING INCOME CACAO 2025	**SCEB**	**NORANDINO**	**FONMSEOAM**	**FECCANO**	**CACAO NICA**	**UCLS**	**CONACADO**	**EL CEIBO**
Seuil de vie durable (= besoin de la famille - autoconsommation)	**7 546**	**8 200**	9 750	7 000	7 020	2 142	10 080	8 500
Main d'œuvre familiale et recrutée Homme/Jour/ha	92,1	82,7	66,3	60	97	75,7	79,3	76
Main d'œuvre recrutée Homme/Jour/ha	10,4	5,4	13,1	0	3,3	0	5	22
Coût du journalier USD/Jour	6,1	25	30	4,4	19	5	33,3	21,5
Main d'œuvre recrutée USD/ha (hors MO familiale)	63,9	135,9	393,9	0	62,2	0	166,7	473
Intrants USD/ha	0	20	20	20	20	20	0	0
Coûts de production Bord Champ (USD) hors MO familiale	64	156	414	20	82	20	167	473
Surface maximale gérée par une famille sans MO extérieure	2	2	2	2	2	2	2	2
Surface cacao en moyenne / famille (ha)	2,5	2,3	3,3	1	2,2	0,8	2,8	3
Rendement récolte moyen (kg cacao sec /ha)	600	750	600	375	650	900	550	700
Récolte moyenne par exploitation (kg cacao sec)	1500	1725	1980	375	1 430	720	1 540	2 100
Part du revenu cacao / revenu total	70 %	90 %	80 %	35 %	80 %	80 %	75 %	85 %
LIVING INCOME REFERENCE PRICE Bord Champs Producteur (USD/tonne)	**3 596**	**4 465**	**4 491**	**6 552**	**4 028**	**2 398**	**5 136**	**4 015**
LIVING INCOME REFERENCE PRICE Bord Champs Producteur (EURO/tonne)	3 074	3 816	3 839	5 600	3 443	2 049	4 390	3 431
Ratio Prix Durable Bord Champs / FOB	59 %	75 %	75 %	79 %	69 %	55 %	78 %	73 %
Coût opérationnel transformation et commercialisation coopérative (USD/tonne cacao sec)	850	600	600	600	600	400	450	600
Coût services de la coopérative, certification bio et soutien agriculture durable	686	650	650	650	750	850	500	400
Taxe (USD/tonne cacao sec)	701	0	0	0	0	240	0	0
Prime de dévelopement SPP (USD/tonne cacao sec)	250	250	250	250	250	250	250	250
PRIX DURABLE FOB (USD/tonne de cacao sec)	**6 084**	**5 965**	**5 991**	**8 302**	**5 878**	**4 378**	**6 576**	**5 515**

3 En français : le prix de référence pour un revenu décent
4 Analyses réalisées par ETHIQUABLE et AVSF avec leurs hypothèses de calculs, qui engagent exclusivement ETHIQUABLE et AVSF

agricoles, dépenses liées à la fermentation et au séchage des fèves de cacao, ou encore frais de fonctionnement des coopératives.

S'il y a bien entendu des différences entre pays producteurs, la majorité des calculs convergent vers ce prix moyen à 5 000 €/T (6 000 USD/T).

Dans le cas d'Haïti, le prix bien supérieur, d'environ 8 300 USD/T, s'explique par les faibles surfaces de cacao qu'exploitent les familles paysannes et un coût de la vie particulièrement élevé. En effet, la nourriture y est en grande partie importée et l'accès à l'éducation est très onéreux. Le cas de Madagascar qui présente un prix plancher substantiellement inférieur, d'environ 4 400 USD/T, s'explique inversement par un coût de la vie bien plus bas.

POURQUOI UN LIVING INCOME REFERENCE PRICE NÉCESSAIREMENT PLUS ÉLEVÉ ?

Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

1. Surfaces cultivées et rendements : la prise en compte des paramètres réels de la production paysanne

Nos calculs s'appuient donc sur les systèmes de production réels observés chez nos partenaires, caractérisés par de petites surfaces et des rendements limités. Certaines études, en revanche, utilisent des paramètres optimistes, correspondant aux résultats des productrices et producteurs les plus performants (en termes de rendements, surfaces cultivées, etc.). Cette approche conduit à sous-estimer les Living Income Reference Prices, en masquant les réalités concrètes rencontrées sur le terrain dans une très large majorité de systèmes de production.

2. Hausse des coûts de la main-d'œuvre journalière

Dans toutes les régions productrices, la rémunération de la main-d'œuvre rurale a fortement augmenté, en lien direct avec la hausse des cours du cacao observée sur la période 2024-2025. Les travailleurs journaliers, souvent des jeunes de la communauté ou des paysans des zones voisines, interviennent pour compléter le travail familial lors des pics d'activité. Avec l'envolée des prix du cacao, leurs salaires journaliers ont été ajustés pour rester attractifs, notamment face à des opportunités urbaines mieux rémunérées. À titre d'exemple, le salaire journalier agricole a augmenté entre 2022 et 2026 au Pérou de 12 USD/jour à 27 USD/jour, et en Équateur de 15 USD/jour à 30 USD/jour. Pour maintenir leur niveau de production de cacao, les producteurs et productrices doivent continuer à mobiliser cette main-d'œuvre complémentaire avec cette réalité salariale. En Côte d'Ivoire, l'augmentation a été plus modérée, environ 10 % avec un salaire journalier autour de 6 USD/jour. Cela s'explique par le retard d'application de la hausse du prix du cacao aux producteurs et l'existence de nombreux travailleurs aux faibles ressources et sans opportunité d'emploi plus rémunérateur, dans la sous-région sahélienne voisine.

3. Réévaluation des niveaux de revenu décent (Living Income)

L'inflation récente a alourdi le coût de la vie, rendant nécessaire une actualisation des revenus décents. En nous appuyant sur des données nationales (panier moyen des ménages, salaires minimums, études de consommation indépendantes)[5], nous avons révisé les seuils de revenu décent pour une famille de 6 personnes (4 adultes et 2 enfants) en tenant compte de cette inflation.

EVOLUTION DU REVENU DÉCENT MOYEN
(en USD/an)

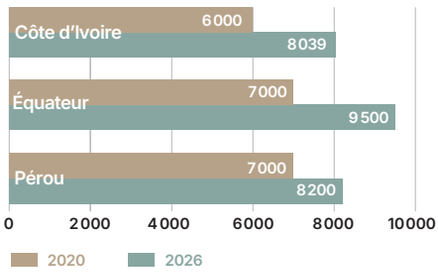

4. Le coût des services des coopératives nécessaire à la durabilité

Nos calculs intègrent un surprix de 1 250 à 1 500 USD/T couvrant :

- **Les coûts de fonctionnement des coopératives,** la transformation primaire du cacao (de frais à fermenté et sec) et la logistique jusqu'au port d'embarquement en FOB[6], d'environ 600 à 700 USD /T selon les pays et les organisations de producteurs. Ce coût est généralement proche de ceux des exportateurs conventionnels non coopératifs.

- **Les services à la production durable apportés par les coopératives aux producteurs et productrices,** qui incluent les systèmes de contrôle interne pour la certification bio, la traçabilité, la formation et l'assistance technique, la production de plants et d'intrants biologiques pour encourager l'agroforesterie. 700 à 800 USD/T sont nécessaires pour financer ces services et ainsi assurer la durabilité des systèmes de production bio.

S'y ajoute une prime de développement de 250 USD/T, un instrument au cœur du commerce équitable. L'utilisation de cette prime de développement est gérée par la coopérative et son budget validé en assemblée générale. Nous constatons sur le terrain que cette prime finance des investissements inhérents à la durabilité de la filière cacao : services collectifs à la production agroécologique

5 Sources : Pérou : Kokoaplatform schweiz, 2022 et Fairtrade Living Income Reference Price for Coffee from Peru, Équateur : Solidaridad Network, rapport pour Nestlé 2023, Cocoa Living Income Latin América, et Côte d'Ivoire/Ghana : Note Prix de Référence pour un revenu décent établis par Fairtrade pour le cacao en provenance du Ghana et de la Côte d'Ivoire en 2025

(formation, fourniture d'intrants…), soutien à des initiatives de jeunes et de femmes dans la filière (petite transformation, commercialisation sur le marché interne…), amélioration de l'accès aux services de base (éducation et santé) concourant à l'attractivité des zones rurales pour leurs populations.

CE NIVEAU DE LIVING INCOME REFERENCE PRICE EST-IL RÉALISTE ?

Un tel prix plancher établi pour garantir la durabilité et l'équité de la filière cacao, à 5000 €/T (6000 USD/T), est-il trop élevé ? Est-ce un prix cohérent et équilibré ? Acceptable pour le marché ? Pour l'instant peu d'acteurs économiques se sont prononcés sur les prix de référence qu'ils considéreront dans cette nouvelle période. Pourtant les grandes entreprises du cacao devraient prochainement prendre position dans le cadre de leurs engagements en réponse à la directive européenne CS3D (directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises). Le label de commerce équitable Fairtrade vient d'actualiser son prix minimum garanti, applicable en octobre 2026, pour passer de 2 950 à 4 250 USD/T, primes bio et équitables comprises.

Le montant que nous estimons, de 6 000 USD/T, nous semble cependant à la fois acceptable et justifié. **Outre la mise à jour des niveaux des revenus décents, plusieurs arguments plaident en faveur d'un prix plancher à ce niveau pour garantir équité et durabilité :**

1. Les filières bio sous tension

La flambée des cours mondiaux a fragilisé les filières bio : certains opérateurs ont abandonné la production biologique, devenue moins compétitive. L'offre en produits bio s'en est trouvée réduite. Sans écart de prix incitatif, les producteurs et productrices perdent leur motivation à maintenir la certification et les volumes de production bio baissent. C'est ce qui s'est produit en 2024-2025, avec un différentiel de seulement 200 à 300 USD/T entre cacao bio et cacao conventionnel (non équitable), malgré les charges supplémentaires du bio.

Par ailleurs, la circulation accrue de produits chimiques dans les pays producteurs augmente les risques de contaminations croisées, alourdissant les efforts nécessaires pour garantir des produits sans résidus en termes de moyens humains et de coûts (contrôle interne, analyses, traçabilité).

Pour assurer une filière bio viable, et la qualité intrinsèque de son offre, il est indispensable de maintenir un différentiel incitatif suffisamment élevé. Si le marché bio devait revenir à des différentiels de seulement 10 %, la production bio ne pourrait pas résister et se maintenir.

2. L'accroissement des coûts de la certification bio

Le règlement européen 2018/848 en vigueur pour les pays producteurs de cacao vient de renforcer les exigences de la certification bio, avec à la clef des coûts significativement plus élevés. Les tarifs des services de certification ont fortement augmenté, en particulier en Afrique, ce qui représente une augmentation de charges majeure pour les producteurs et productrices.

3. La correction par l'inflation

L'inflation mondiale cumulée de 2016 à 2025 est de 39 %[7]. L'augmentation du coût de l'énergie à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine a fait bondir l'inflation, notamment des denrées alimentaires. Les pays à plus faibles revenus ont été plus touchés que la moyenne. On considère une inflation cumulée de 62 % pour les pays classifiés comme « pays moins avancés » par les Nations unies de 2016 à 2025 inclus[8], tandis que cette inflation cumulée de 2016 à 2025 était de 25 % en Côte d'Ivoire et au Ghana, et de 32 % au Pérou. Un prix de 4 000 USD/T en 2016, en tenant compte de l'inflation, équivaut ainsi à plus de 6 000 USD/T aujourd'hui en considérant une inflation moyenne de 50 % pour les pays producteurs de cacao. Et, une lecture en dollars constants (Michel Arrion, ICCO, 2025) montre qu'en 1976, le prix équivalait déjà à 8 900 USD/T. En monnaie constante, le prix minimum garanti de 6 000 USD/T que nous soutenons reste donc bien inférieur aux prix pratiqués il y a 50 ans.

4. La flambée en 2024-2025 a prouvé que la filière peut fonctionner à des prix plus élevés

Pendant des années, les prix du cacao sont restés aux environs des 2 500 USD/T, soit en dessous d'un revenu décent pour la grande majorité des producteurs et productrices. Les acteurs de l'industrie du cacao ont fait le choix de financer des programmes de développement ou des actions communautaires, parfois des primes ciblées dans le cadre de certifications dites durables. En revanche, ils ont refusé toute remise en cause de la logique de marché : pas de hausse structurelle des prix et encore moins l'instauration d'un prix plancher. Impossible, selon eux, de s'affranchir des lois du marché et des prix bas.

La flambée des prix a bouleversé ces paradigmes. Pendant deux ans, les acteurs de la filière ont dû s'adapter à des prix records, avec du cacao échangé en moyenne à près de 10 000 USD/T, et les consommateurs et consommatrices ont accepté une légère hausse du prix du chocolat. La filière a montré qu'elle pouvait assumer un prix plus élevé aux productrices et producteurs permettant enfin de faire face de façon réaliste aux défis de durabilité et d'équité auxquels elle est confrontée.

Un prix réellement rémunérateur pour les producteurs et productrices, sans exploitation sociale ni environnementale, est donc possible, et même indispensable. Sans cela, la précarité des producteurs et productrices perdurera, compromettant à terme l'avenir même de la filière cacao.

6 FOB (Free On Board) : vente incluant les frais jusqu'au chargement de la marchandise à bord du navire au port de départ.

7 Source : FMI, moyenne des prix à la consommation
8 Source : FMI / banque Mondiale



À PROPOS DE :

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) www.avsf.org

ONG française de solidarité internationale, AVSF agit depuis près de 50 ans avec les communautés et organisations paysannes des pays des Suds pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés… AVSF défend une rémunération juste des producteurs et des partenariats transparents avec l'ensemble des acteurs qui composent les chaînes de valeurs. Pour garantir la qualité des produits et la juste répartition des profits, AVSF travaille avec de nombreux labels de commerce équitable, les certifications biologiques ou agroécologiques.
Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 80 programmes de coopération dans 22 pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique aux côtés de plus de 450 organisations paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

Contacts :
Romain Valleur
r.valleur@avsf.org

Contact presse :
Aline Abderahman
a.abderahman@avsf.org

SCOP ETHIQUABLE www.ethiquable.coop

ETHIQUABLE est une entreprise coopérative engagée dans le commerce équitable depuis 2003. Elle travaille main dans la main avec plus de 110 coopératives de petits producteurs dans 29 pays, dont la France, pour soutenir une agriculture paysanne et bio.
Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), Ethiquable est structurée en SCOP, où les salariés sont les décisionnaires. Son modèle unique valorise la juste rémunération des producteurs, la transparence des filières et des produits traçables à leur origine.
Chaque produit incarne une démarche de fond : soutenir les savoir-faire locaux, préserver les écosystèmes et favoriser l'agroécologie, et offrir aux consommateurs de la grande distribution des produits aux saveurs authentiques, issus d'un vrai projet humain et écologique.
Depuis 2021, ETHIQUABLE fabrique ses chocolats dans sa propre chocolaterie à Fleurance (Gers). Ouverte au grand public, on peut y découvrir les secrets de fabrication du chocolat et les enjeux autour de la production de cacao équitable et bio.

Contact :
Christophe Eberhart
ceberhart@ethiquable.coop

Contact presse :
Cécile Charrier
ccharrier@ethiquable.coop